



# REDON AGGLOMERATION

Une évaluation fondée sur des indicateurs internes.

**En bref :**

- Auteur : évaluation interne (stage)
- Temporalité : évaluation finale et ex-post
- Périmètre : évaluation transversale du programme d’actions.
- Méthode : création d’indicateurs internes et liens avec le CEREMA sur la méthode d’auto-évaluation.



## LA DEMARCHE ALIMENTAIRE



**Quelques chiffres sur le territoire :**

- 31 communes
- 67000hab
- 990km<sup>2</sup>

**Principaux enjeux du territoire :**

Situé entre Rennes, Nantes et Vannes, le territoire de Redon Agglomération est au carrefour entre 3 départements et 2 régions.

C’est un territoire rural, de niveau de vie inférieur à la moyenne bretonne et présentant des indicateurs de santé faibles. En termes agricoles, l’élevage est très présent, surtout laitier ou bovin (60 % de la production).

## ELEMENTS DE CONTEXTE<sup>1</sup>

Afin de répondre à des enjeux forts sur le territoire concernant l'approvisionnement de la restauration collective, la relocalisation de l'alimentation, le maintien et le développement de l'agriculture, la préservation de l'environnement et de la santé des habitants, REDON agglomération et ses partenaires ont décidé en 2017 de réaliser un programme alimentaire de territoire (PAT).

À la suite d'un travail partenarial avec près de 150 élus, professionnels et citoyens du territoire, une charte est élaborée pour définir les ambitions du territoire pour les cinq prochaines années et élaborer un plan d'actions permettant de répondre aux objectifs de la Charte :

- Une agriculture à taille humaine, préservant les ressources naturelles et assurant le respect des hommes et des femmes
- Des produits alimentaires locaux, sains, de qualité, accessibles à tous et vecteurs de santé
- Un engagement de tous dans une démarche de développement durable, transversale et partenariale.

### Les 3 axes de la Charte



L'opérationnalisation du PAT commence en juin 2018. Depuis trois ans, une chargée de mission (80%) et une coordinatrice (20%) travaillent à la mise en place de ces actions et à leur coordination. Depuis mai 2021, le chargé de mission est à 100% avec donc 1,2 ETP pour le PAT. Face à l'étendu des champs d'actions possibles et envisagés pour le projet alimentaire, le plan d'actions a été défini avec des axes prioritaires

pour les trois premières années.

Ainsi, REDON Agglomération a initié des actions en priorité pour :

- Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité en restauration collective (réseau des cuisiniers, expérimentation d'un groupement d'achats, Plaisir à la cantine, accompagnement des collectivités dans la commande publique)
- Promouvoir une culture de l'alimentation saine et savoureuse (sensibilisation des scolaires, et du grand public avec le Défi foyer à alimentation positive)
- Soutenir l'installation agricole (consolidation d'un espace test et accueil d'activités agricoles sur des terres appartenant à l'agglomération).

## L'EVALUATION DE LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE

<sup>1</sup> Plus d'informations sur : <https://www.redon-agglomeration.bzh/programme-alimentaire-de-territoire>

# REDON AGGLOMERATION

## *Contexte :*

En 2021, après 3 ans de déploiement du PAT, la collectivité a souhaité mesurer l'avancée du PAT au regard de ses ambitions et de construire grâce aux retours d'acteurs le nouveau programme d'actions. Une stagiaire a donc été recrutée pour nous aider à conduire cette évaluation pour une période de 6 mois entre mars et août 2021 dont les derniers éléments de synthèse ont été rédigés en septembre.

Ce travail avait pour but de :

- Réaliser un bilan des actions déployées.
- Evaluer la pertinence des actions mises en place par REDON Agglomération.
- Remobiliser et fédérer les acteurs du territoire autour de l'alimentation et de l'agriculture (60 acteurs rencontrés).
- Identifier les axes d'intervention du PAT pour les 3 prochaines années.

## *Une évaluation interne inspirée de l'auto-évaluation environnementale du CEREMA.*

La méthode utilisée s'est inspirée pour partie du travail réalisé par le CEREMA (évaluation environnementale des PAT) et des principes d'évaluation des politiques publiques, notamment concernant :

- Les indicateurs de « suivi » (c.-à-d. d'avancée du projet) :
  - o **Evaluation** de l'avancée des objectifs stratégiques de la Charte mesurée par rapport au niveau d'atteinte de l'ambition fixée en 2017 pour chacun des objectifs.
  - o **Bilan des actions** du PAT et des actions partenaires qui s'inscrivent dans l'objectif de la Charte qui est de « Faire du Pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables). Seront ainsi mis en avant, l'état d'avancement des actions, et des objectifs opérationnels, ainsi que le porteur de projets de l'action.
- Les indicateurs de « performance » (qui indique la capacité des actions à contribuer à la transition agricole et alimentaire) : étude de la transversalité du PAT, avec l'impact des actions sur les différents champs thématiques (Environnement, Economie, Santé, ...).
- Les indicateurs de « réussite » (qui définissent si une action a permis d'obtenir les résultats escomptés) : évaluation plus précise de certaines actions bien avancées du PAT qui sont portées par Redon Agglomération ou dans laquelle Redon Agglomération a été un partenaire actif.

Mais également d'autres volets comme :

- L'étude du rôle de l'agglomération sur le PAT
- L'évaluation globale du PAT (Forces, pistes d'améliorations)

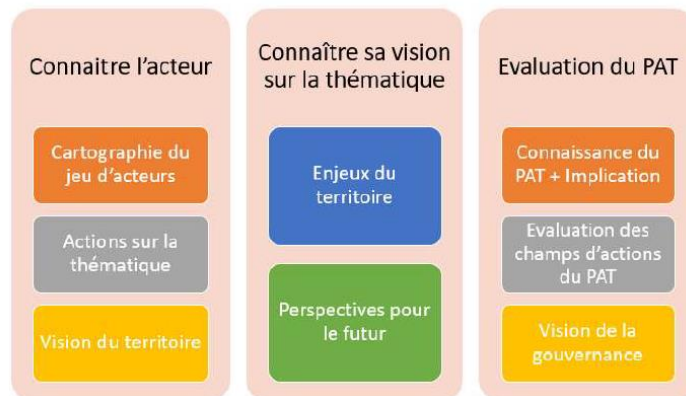
## *Une évaluation interne ouverte sur la participation des acteurs locaux.*

Une soixantaine d'acteurs a été rencontrée au cours d'entretiens semi-directifs. Ce fut l'occasion pour eux de donner leurs avis sur les actions du PAT, le projet, ses pistes

d'améliorations, et ses perspectives. Ainsi, toutes les données quantitatives sont basées sur une extraction d'entretiens qualitatifs et ne peuvent donc donner une tendance.

REDON Agglomération est particulièrement attentive à ce que l'évaluation puisse être reconduite avec les mêmes indicateurs, et assurer une continuité dans le processus d'évaluation. Ceci est permis par une méthodologie claire et explicite ainsi que des documents de bilan réutilisables. Ainsi, un bilan sur les actions sera possible chaque année grâce à ces outils et permettra de voir efficacement l'évolution du PAT par thématiques.

Les trois axes de travail durant l'entretien sont :



Documents : Grille d'entretiens (acteurs du territoire, agents agglomération, élus communaux, agriculteurs, organismes agricoles, institutionnels)

## QUEL BILAN ?

### Avantage :

« Mettre en avant que les actions doivent s'inscrire sur la durée pour amener au changement, et pour pouvoir juger de leur durabilité ».

« Acculturer les acteurs et les élus au PAT (notamment les nouveaux élus), faire davantage connaître les actions menées, et remobiliser les acteurs du territoire autour de la définition du nouveau plan d'action ».

« Identifier les priorités de travail pour la suite ».

### Inconvénient :

« Une évaluation sur 6 mois est très courte. Nous avons eu la chance d'avoir une stagiaire très performante et professionnelle qui a effectué un travail énorme en quelques mois. Il nous a manqué un peu de prise de recul avant son départ ».

## QUELLES AMELIORATIONS A VENIR ?

« Avec du recul nous aurions dû prendre un temps d'échange avec le CEREMA pour faire un point sur la méthode que nous souhaitons développer. Nous aurions sans doute gagné en pertinence dans notre évaluation ».

### Facteurs de réussite :

Une volonté politique de conduire cette évaluation et une personne dédiée pour le faire (6 mois c'est le minimum mais en même temps cela permet de rythmer l'évaluation). L'évaluation et la mobilisation des acteurs est aussi importante que les résultats de l'évaluation (surtout dans notre cas car après seulement 3 ans de travail pas toujours facile d'évaluer certaines actions qui s'inscrivent nécessairement dans la durée).

### CONTACT :

Nicole Giraud - Responsable service ESS et coordinatrice du PAT : [n.giraud@redon-agglomeration.bzh](mailto:n.giraud@redon-agglomeration.bzh)

Plus d'informations sur : <https://www.redon-agglomeration.bzh/programme-alimentaire-de-territoire>